

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
331
FÉVRIER
2019

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Vers de nouveaux horizons

P. 12



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

“ **...ET D'ÉVOQUER LA FEUILLE DE ROUTE, DENSE, POUR 2019. LES PROJETS NE MANQUENT PAS, ET C'EST AVEC AMBITION ET DYNAMISME QUE NOUS LES RÉALISERONS !** ”

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

Le début d'année a été particulièrement riche pour notre belle ville, notamment à l'occasion de la Cérémonie des Vœux à la population. Cette dernière est un précieux moment d'échanges et je vous remercie d'être venus nombreux.

Ce fut pour moi l'occasion de dresser un bilan des réalisations 2018, et d'évoquer la feuille de route, dense, pour 2019. Les projets ne manquent pas, et c'est avec ambition et dynamisme que nous les réaliserons ! Pour celles et ceux qui n'auraient pu venir, vous retrouverez toutes les informations dans le dossier de la Gazette.

Côté cadre de vie, les projets s'annoncent nombreux pour 2019. Grâce au Fonds de Travaux Urbains, outil de la Gestion Urbaine de Proximité, et grâce aux citoyens qui s'y impliquent, le mobilier urbain va être développé. Par ailleurs, parallèlement à notre campagne de sensibilisation sur les déchets et dépôts sauvages, nous avons décidé de mettre à disposition des sacs à excréments ainsi que des cendriers de poche. Enfin, des aménagements seront poursuivis aux abords des écoles, afin de renforcer la tranquillité des enfants et celles des parents d'élèves. Ces installations viendront en complément de la présence des ARS, dont l'investissement et la bienveillance assurent déjà la sécurité des personnes.

Sportivement, ce fut également un début d'année dynamique pour nos clubs locaux et notre belle salle régionale Maréchal qui a vibré au rythme des ballons ! Il y a eu la rencontre jeunes de l'UASH, le tournoi WEVZA organisé par le VCH qui a accueilli des équipes féminines européennes de volley mais également le HHBC qui, pour ses 40 ans, a organisé un match professionnel entre Dunkerque et l'équipe nationale belge.

Enfin, la revitalisation du tissu économique de la commune se poursuit, avec une activité importante en ce début 2019, qu'il s'agisse de l'extension de la Zone Industrielle de la Motte du Bois ou bien encore de la réhabilitation environnementale du site de Noroxo.

A n'en pas douter, notre commune est, et restera, en perpétuel mouvement, telles sont nos ambitions !

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 06 CULTURE
- 08 SPORT
- 10 TRAVAUX
- 11 CITOYENNETÉ
- 12 DOSSIER
- 16 VIE ÉCONOMIQUE
- 17 PORTRAIT
- 18 CADRE DE VIE
- 19 JEUNESSE
- 20 VIE MUNICIPALE
- 22 INFOS PRATIQUES
- 23 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 331 - FÉVRIER 2019

MENSUEL D'INFORMATION
6100 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

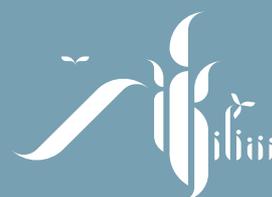
Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Céline Lépillat,
Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





LES AÎNÉS AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La démocratie participative s'inscrit pleinement dans la volonté municipale depuis 2008. En sus des nombreux outils déjà créés depuis quelques années, le premier magistrat a souhaité mettre en place un Conseil des Sages, représentant l'ensemble des citoyens.

Fort de l'engagement de la Municipalité de développer une politique de bienveillance envers les aînés de la commune, basée sur le respect et l'exercice de la citoyenneté de chacun, un Conseil des Sages vient d'être institué. Celui-ci permettra à nos seniors d'être un maillon fort de notre démocratie locale, avec une voix pleine de «sagesse» sur l'avenir de notre territoire.

La volonté municipale est de valoriser la parole précieuse de nos pairs, qui représentent l'expérience, l'histoire, la mémoire, sur lesquelles peut s'appuyer notre commune afin de proposer des services adaptés aux concitoyens.

En effet, l'allongement de la durée de vie et ses conséquences, la peur de l'autre et du repli sur soi, l'absence de repères pour les jeunes générations ainsi que l'accroissement de l'isolement et de la solitude, sont autant de facteurs qui imposent de s'interroger sur les liens intergénérationnels et le rôle de nos aînés dans la Cité.

Ainsi, soucieuse de préserver l'intérêt de tous, la Municipalité souhaite continuer à bâtir la ville de demain, en prenant en considération les témoignages et aspirations des aînés.

Le Conseil des Sages vise à rassembler 8 citoyens de 65 ans et plus, retraités ou actifs, représentant tous les quartiers, mandatés pour 3 ans et nommés par le Maire / Président du CCAS. Leur nomination est imminente.

Ces membres se réuniront au moins deux fois par an (et de manière exceptionnelle pour traiter des problématiques nécessitant l'avis des aînés). Cette instance est une force d'études et de propositions pour prodiguer des conseils au service des projets de la commune, faire remonter les souhaits de la population et travailler sur les dossiers proposés par la Municipalité, par le Conseil des Sages ou par les citoyens (une boîte aux lettres sera mise à disposition au sein de la résidence autonomie).

Le Conseil des Sages sera missionné pour travailler sur les thématiques d'intérêt général suivantes : le cadre de vie, l'environnement et les incivilités ; la mobilité ; les grands projets, le développement économique et «être un senior à Harnes».

La démocratie participative fait partie des priorités de la Municipalité qui est heureuse de pouvoir compter sur cette nouvelle instance.

RETOUR EN IMAGES

Les bambins ont apprécié les histoires racontées par les bénévoles de l'association «Des Livres et Nous» à l'occasion de la Nuit de la Lecture.

Les enfants ont pu participer à un atelier de customisation de personnages, après leur séance de cinéma «Dillili à Paris».



Les membres de la chorale de Tradition & Avenir ont offert au public deux chants à l'occasion de la Cérémonie des Vœux : «Bóg się rodzi» et «S'il suffisait».



A l'occasion de vœux aux adhérents du Tennis Club de Harnes, le bureau a présenté et distribué de nouveaux maillots floqués TC Harnes, acquis grâce aux bénéfices de la tombola de fin d'année organisée par les adhérents du club. Au total, 51 jeunes se sont vus offrir un maillot et pourront désormais le porter fièrement lors des prochains interclubs.



Pour sa première participation, l'Orchestre «Pirates of Caribbean» et «Killing in the» ont joué à la Cérémonie des Vœux.

+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Twitter : @VilledHarnes

Mi-janvier, une quarantaine d'archers de l'Amicale Laïque Tir à l'Arc a fêté la St Sébastien à l'occasion du tir du Roy. Ont été élus : Eloïse Christiaen, Hervé Bernard, Wyatt Puchois, Christophe Baraffe, Vincent Riti, Yves Richez, Théa Lemoine et Timéo Léonarczyk. Félicitations à eux !



La piscine municipale a été dotée de 47 fenêtres et ensembles vitrés, ainsi que de 2 portes. Cet investissement de 73.500 euros participera à l'amélioration du confort des usagers et des économies d'énergie.



Les sportifs pourront désormais profiter d'un revêtement neuf au sein de la salle Sowinski du complexe Mimoun. Cet investissement de 80.400 euros améliorera les conditions de pratiques sportives.



Le groupe Junior a interprété «Sway» et «Highway to Hell» lors des Vœux à la population, le 25 janvier.



L'Harmonie a repris «Sway» et «Highway to Hell» lors des Vœux à la population, le 25 janvier.

LAURA BRUNNER : DU BÉNÉVOLAT AUX MISSIONS D'AGENT DU PATRIMOINE



Bienvenue à Laura Brunner au Musée d'Histoire et d'Archéologie

Au Musée d'Histoire et d'Archéologie (MHA), un nouveau visage a fait son apparition. Laura Brunner vient d'être recrutée en tant qu'agent du patrimoine. Portrait.

Après un bac S obtenu en 2013, Laura se destine à une licence d'Histoire à l'université d'Artois à Arras. En 2^{ème} année, elle s'intéresse aux musées de la région, au patrimoine en général. C'est alors qu'elle visite, en mai 2015, le MHA où elle rencontre Messieurs Lorthios, Defasque et Bacquez.

Dès lors, elle y devient bénévole aux côtés des «*Amis du Vieil Harnes*» et participe tant à l'inventaire des objets de la Première Guerre Mondiale qu'à la conception des expositions temporaires.

Dès l'année suivante, elle se spécialise en gestion du patrimoine et réalise ses stages au Centre de Ressources du Louvre-Lens, puis au Centre Hospitalier d'Arras où elle participe à l'organisation de la 1^{ère} édition des Journées Européennes du Patrimoine. Ses stages de Master l'ont menée au Centre de Conservation et d'Etudes Archéologiques de Dainville, puis au Musée de la Ville de Bastia en Corse. Cette étudiante en Master 2 Recherche en Histoire moderne met ses nombreuses connaissances et compétences au service du MHA depuis le 21 janvier.

La nouvelle scénographie, inaugurée le 9 novembre dernier, nous offre une autre vision des collections, plus moderne et accessible à tous les publics. Aussi,

la Municipalité souhaite étendre les jours et horaires d'ouverture de ce lieu chargé d'Histoire.

Ainsi, Laura assure les accueils des scolaires les lundis et mardis sur rendez-vous. À ce titre, elle est chargée de sensibiliser les écoliers et de créer les outils de médiation adaptés pour l'accueil des classes. Elle sollicitera, dans un premier temps, le monde enseignant sur ses attentes pédagogiques.

Parallèlement, elle finalisera la nouvelle scénographie (livrets de visite en langue étrangère, outils multimédias...) et poursuivra le récolement des collections – entendez par là, l'inventaire informatisé. Elle accueillera tous les autres publics, les samedis, de 15h à 18h, les visites du mercredi étant guidées par les bénévoles des Amis du Vieil Harnes. Outre la récolte de la parole auprès des témoins de la mémoire communale, elle contribuera enfin à la programmation événementielle du MHA en lien avec l'association.

Avec l'arrivée de Laura, la Municipalité entend poursuivre le développement du Musée, d'attirer de nombreux amateurs d'Histoire et de faire rayonner notre commune au-delà de ses frontières.

Horaires d'ouverture : ouvert au public le mercredi et samedi, de 15h à 18h. Journées réservées aux scolaires le lundi et mardi.

Informations : 03.21.76.21.09

L'ÉDUCATION DES TOUT-PETITS À L'IMAGE : UN ACCOMPAGNEMENT AVANT TOUT

De nos jours, les écrans font partie intégrante de nos vies. Pour autant, il est essentiel de ne pas ignorer les risques qui pèsent sur les plus jeunes et d'entreprendre une démarche éducative face aux images. Tels étaient les objectifs de deux actions proposées en janvier.

Mercredi, une trentaine de bambins, accompagnés de leurs animateurs, de leurs «*nounous*» ou encore de leurs parents, ont assisté à «*Ma première toile*», un ciné-spectacle destiné aux jeunes enfants. Il s'agissait d'une projection de plusieurs courts-métrages «*Petits contes sous la neige*», complétée d'une animation collaborative autour de marionnettes avec la compagnie «*De Fil et d'Os*».

Préalablement, Myriam Van Agt, médiatrice cinéma à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, a sensibilisé les assistants maternels et parents fréquentant le Relais Petite Enfance à l'éducation à l'image pour les plus petits. Ainsi, des séances adaptées au jeune public pourront être programmées. Elles seront suivies d'animations leur permettant de rejouer ce qu'ils viennent de voir, de s'approprier ce qui les intéresse, de développer l'imaginaire, de comprendre et d'échanger avec les adultes accompagnants...

«*Pas d'écran avant 3 ans*», alerte le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). Mais, dans une société du «*tout image*», l'important n'est pas tant de respecter cette injonction, que d'accompagner les tout-petits dans une découverte des images et de les inscrire dans une

position d'acteurs face aux écrans. En effet, à 3 ans, un jeune enfant n'est pas capable de dissocier la réalité de la fiction : il a besoin de manipuler, d'expérimenter pour comprendre son environnement et se développer.

Il convient surtout d'adapter la durée du film à leur capacité d'attention (maximum 45 minutes), mais aussi les histoires et images à leur sensibilité, niveau de réflexion et de perception, tout en créant des ponts avec ce qu'ils connaissent déjà.

Il s'agit aussi de les ouvrir à la diversité des représentations audiovisuelles qui, sur le petit écran, ont tendance à être trop uniformisées. À ce sujet, pour les parents et les professionnels de l'enfance, outre les sites de préconisations et de conseils toujours utiles sur ce qui est le plus pertinent à montrer aux plus jeunes, il existe une plateforme qui propose des courts-métrages gratuits, aux graphismes très riches, classés par âge, thème, genre, durée, permettant de choisir à la carte ce qu'on veut faire partager à nos enfants. À consulter sans modération : <https://www.films-pour-enfants.com> !

EN CHIFFRES

3 ANS PAS D'ÉCRAN AVANT CET ÂGE

45 MINUTES DURÉE MAXIMALE DEVANT UN ÉCRAN



UN WEEK-END DE PASSION AUTOUR DU BALLON ROND



Formés dès le plus jeune âge



La relève de l'UASH !

Début janvier, l'UASH organisait son traditionnel tournoi destiné aux U10 le samedi et U8/U9 le dimanche. Au total, 24 équipes ont répondu présent pour cette belle compétition, y compris celle d'Aulnoy en région parisienne.

Durant deux jours, 500 jeunes joueurs ont ainsi pu s'affronter sur les terrains de la salle Maréchal, avec pas moins de 350 matches, et parfaire leur technique de jeu. L'équipe féminine de l'Olympique Liévin avait également fait le déplacement, démontrant ainsi que le football est un sport mixte.

Du côté de l'animation, Marius Rappiez était aux commandes et s'est chargé de mettre l'ambiance. Au sein du club, Marius s'est investi depuis plusieurs années, en tant que Directeur Technique, entraîneur des seniors A et éducateur breveté d'Etat pour les jeunes. Il a également développé l'école de foot et s'occupait des U6/U7 et U12/U13. Marius était également présent dans les accueils de loisirs, afin de faire découvrir le football aux jeunes enfants. Grâce à son action, en partie, le club s'était vu attribuer le Label Départemental pour la formation des jeunes.

Marius vient de raccrocher les crampons harnésiens et s'est envolé vers l'Ile Maurice, en tant qu'entraîneur.

Souhaitons-lui une bonne continuation sous le soleil !

LE HARNES HANDBALL CLUB SOUFFLE SES 40 BOUGIES !



Une ambiance de fête régnait à la salle Maréchal, le dimanche 13 janvier. Pour cause, le Harnes Handball Club avait concocté un dimanche de rêve pour les amateurs de sport, à l'occasion des 40 ans du club.

Yves Tirlmond, membre du HHBC mais également présent lors de sa création, nous retrace l'historique : à l'époque, le club était composé de deux équipes, une jeune et une senior. C'est bien plus tard qu'une équipe féminine s'est formée. Et de fil en aiguille, le HHBC est devenu un club essentiellement féminin, avec toutes les réussites

qu'on lui connaît et un niveau en constante progression.

Pour ses 40 ans, les dirigeants avaient programmé une rencontre entre Harnes et Cambrai, en N3, qui s'est malheureusement soldée par une défaite pour l'équipe locale (25-26).

S'en est suivi un match de gala entre la prestigieuse équipe de Dunkerque, référence nationale, et l'équipe nationale belge, les Red Wolves, devant plus d'un millier de spectateurs.

Sur un score final de 26 à 23, l'USDK a offert sa victoire pour ce bel anniversaire !

LES JEUNES POUSSES DU VOLLEY-BALL EUROPÉEN SUR LES PARQUETS HARNÉSIENS



Du 8 au 12 janvier, notre ville a accueilli l'édition 2019 du tournoi U16 de volley-ball féminin de la WEVZA, l'association des fédérations de l'Europe de l'Ouest. Une véritable fierté pour les bénévoles du Volley-Club Harnésien, organisateurs de l'événement.

Durant cinq jours, les salles Bigotte et Maréchal ont vibré aux rythmes des rebonds et des hymnes nationaux français, belges, allemands, portugais, espagnols et hollandais.

Avec cinq victoires en cinq matches, les Belges remportent le tournoi et décrochent ainsi leur billet pour le prochain Euro U16 qui se déroulera du 10 au 31 juillet en Italie. La France termine 2^{ème}, devant les Pays-Bas et l'Espagne. Ces nations pourront encore arracher leur qualification lors du prochain tournoi prévu du 25 au 28 avril. L'Allemagne (5^{ème}) et le Portugal (6^{ème}) ferment la marche, non sans démeriter. Nul doute que nous devrions retrouver ces jeunes volleyeuses sur les parquets parisiens à l'occasion des Jeux Olympiques 2024.



Les équipes prestigieuses dunkerquoise et belge ont fêté les 40 ans du HHBC

DES TROTTOIRS BIENTÔT REFAITS À NEUF

La campagne de rénovation des trottoirs se poursuit dans notre ville. Les rues François-Delattre, Jeanne-d'Arc et de Picardie sont concernées. Point sur ces chantiers qui amélioreront votre cadre de vie.

Les deux premières rues devraient être finalisées pour la fin du mois de février. Dès lors, les ouvriers investiront la rue de Picardie.

La Municipalité a pris note des remarques formulées par les riverains lors de la réunion publique organisée en décembre. Aussi, les arbres, malades ou morts, occupant toute la largeur du trottoir, seront abattus. Ils seront remplacés par d'autres, dont certains seront plantés dans le petit parc.

Le stationnement sera, quant à lui, matérialisé du côté pair. Par ailleurs, 4 passages piétons seront réimplantés ; et 2 écluses permettront de modérer la vitesse. Il est à noter que la circulation sera alternée, et le stationnement, interdit, durant les travaux.

Encore un peu de patience !



Travaux imminents rue de Picardie



SEPT CAMÉRAS À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE CROIZAT

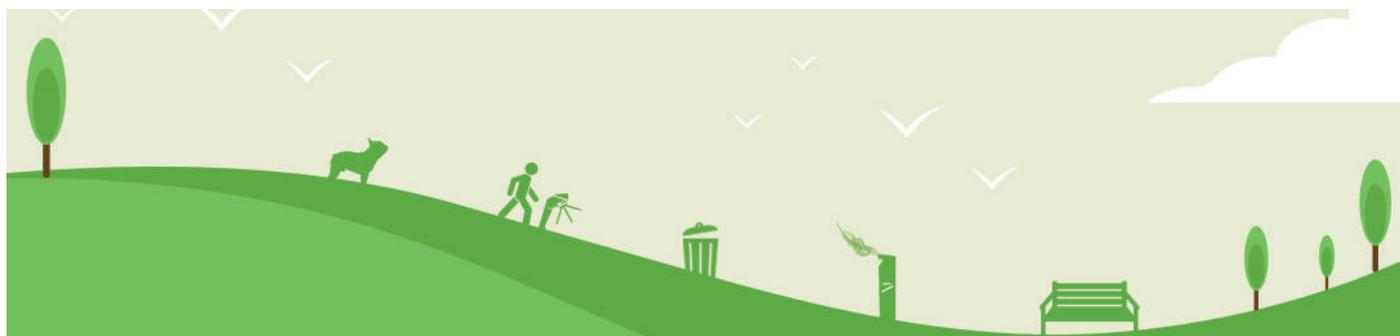
Soucieux d'améliorer le confort et la quiétude des résidents, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a souhaité équiper la Résidence Autonomie Ambroise-Croizat d'un dispositif de vidéoprotection.

L'article L.251-2 du Code de la Sécurité Intérieure permet aux autorités publiques, dont les communes, d'installer des dispositifs de vidéoprotection dans les bâtiments leur appartenant ou au sein desquels un service public est assuré.

C'est pourquoi, afin de sécuriser davantage ce lieu d'habitation adapté aux personnes âgées, mais aussi prévenir les atteintes à l'ordre public et lutter contre les auteurs d'infraction, il a été décidé d'installer sept caméras qui seront situées au niveau des entrées du bâtiment, couvrant notamment l'arrivée des visiteurs et les vues sur les parkings extérieurs. Les images filmées seront retransmises sur un écran de visionnage.

Le coût de cet équipement s'élève à 13.473 euros TTC, mais la sécurité de nos aînés n'a pas de prix pour la Municipalité !

LA DÉMOCRATIE AU CŒUR DES AMÉNAGEMENTS URBAINS



Lors de son arrivée en 2008, le premier magistrat a souhaité faire de la démocratie participative une priorité. A travers la création des conseils de quartier en 2009, la Municipalité a affirmé sa volonté d'associer les Harnésiens dans les prises de décisions locales, visant à améliorer le cadre de vie des habitants.

Ainsi, les conseillers sont de véritables acteurs sur le territoire harnésien et participent à l'élaboration des projets municipaux.

Avec l'aide du Conseil Régional, qui poursuit son action en direction de quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville, la Municipalité s'est fixée pour objectifs d'améliorer le cadre de vie, grâce à des micro-projets d'aménagement en lien avec la sécurisation des espaces, la qualité environnementale, la propreté, l'entretien et la convivialité des espaces publics.

Pour ce faire, les conseils de quartier se réunissent régulièrement et participent à la Gestion Urbaine de Proximité (GUP), aux côtés d'élus et techniciens de la collectivité ainsi que de bailleurs sociaux.

Au travers de balades urbaines, des diagnostics en marchant sont réalisés et permettent de constater les atouts des quartiers mais également de pointer du doigt certains dysfonctionnements ou insuffisances.

De plus, ils sont présents lors du comité de gestion du Fonds de Travaux Urbains (FTU), outil de la GUP, qui permet de réaliser des micro-projets d'aménagement dont le financement est assuré à hauteur de 50% par la Ville et 50% par la Région.

C'est ainsi qu'il a été décidé :

- d'installer un **canisite** derrière la Mairie, pour un montant de 2340€ TTC (FTU 2017), afin que les chiens puissent y faire leurs besoins ;

- de poser un **portillon** vers l'espace Mimoun (1771,38€ TTC) ainsi qu'un **tourniquet anti-intrusion** (3180€ TTC) ;

- d'installer un **panneau d'informations** au Bois de Florimond (1920€ TTC) ;

- de déposer du **schiste** sur le parking de la salle Danel (1440€ TTC) ;

- d'installer 3 **bancs** en béton, 3 **corbeilles** en béton et 3 **cendriers** à la Coulée Verte (9198€ TTC) ;

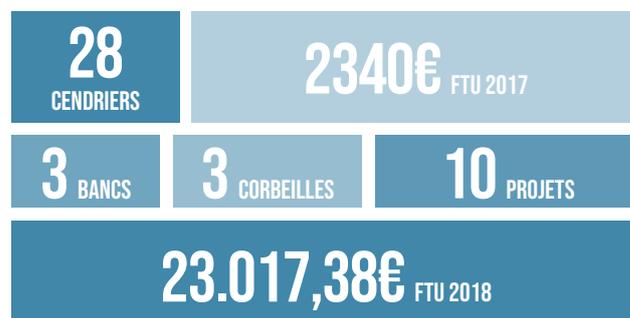
- de fixer 25 **cendriers** devant les établissements publics (4950€ TTC) - celui du Centre Culturel ayant été installé récemment (198€ TTC) ;

- de poser une **main courante** à la salle des fêtes (180€ TTC) ;

- d'installer un **panneau d'informations** dans le parc du Musée, afin d'identifier les essences des arbres du parc (180€ TTC).

Ces aménagements participent à l'amélioration du cadre de vie mais également au respect de l'environnement et des espaces publics.

EN CHIFFRES





Harney
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE



+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS



• Site : www.villiers.com
• Facebook : [Harney Villiers](#)
• Twitter : [@Villiers](#)

DES VŒUX TEINTÉS DE PROJETS

Vendredi 25 janvier se tenait la traditionnelle Cérémonie des Vœux à la population. Les sociétés musicales ont débuté la soirée avec des prestations de qualité. On soulignait également la présence de l'Orchestre Junior pour la première fois. Puis, au nom de la vie associative, Robert Lorthios, président des Amis du Vieil Harnes, a pris la parole. Le premier magistrat a ensuite présenté ses vœux et annoncé les projets pour l'année 2019, avec des engagements forts, comme ceux qui ont été tenus en 2018.

DES ENGAGEMENTS RESPECTÉS EN 2018

Début 2018, Philippe Duquesnoy annonçait de nombreux projets. Un an plus tard, ses engagements ont été respectés et c'est un bilan positif que dresse la majorité municipale.

Année après année, notre ville se transforme, et 2018 n'a pas dérogé à la règle !

Du côté de la culture, le **Musée d'Histoire et d'Archéologie** s'est vu doter d'une nouvelle **scénographie**, mettant en lumière tous les trésors qu'il contient. Par ailleurs, le monument aux morts de 14/18 a été inauguré au cimetière du centre.

L'**Ecole de Musique**, quant à elle, a vu ses effectifs fortement augmenter, avec de nouvelles disciplines qui y sont enseignées. Elle a également connu une première phase de travaux, avec la rénovation des **menuiseries**, améliorant ainsi les conditions d'accueil des musiciens.

Les travaux au sein de la **médiathèque** avancent à grands pas, et les aménagements intérieurs laissent déjà deviner un bel écrin dédié à la culture sous toutes ses formes.

L'année 2018 a également été placée sous le signe de la sécurité. La **vidéo-protection** a vu le jour avec l'installation de 27 caméras et un centre de supervision urbain. Rappelons également que la Municipalité a doté la Police Municipale de moyens complémentaires et a également fait le choix de maintenir les Agents Relais Sécurité, malgré la fin des contrats aidés. Ils interviennent notamment aux abords des écoles et assurent votre sécurité et celle de vos enfants.

2018 aura été aussi l'année des **écoles**. On peut citer l'ouverture du **nouveau restaurant scolaire**, mais aussi les **nombreux travaux** : changements de fenêtres, portes, peinture, dotation de tableaux blancs interactifs et ordinateurs...

Le **sport**, outre les très bons résultats sportifs des clubs locaux, n'a pas été oublié. En effet, de nombreux travaux de menuiseries ont été entrepris à la **piscine**, et le **complexe Mimoun** s'est vu doter d'un nouveau plateau et d'une nouvelle chaudière.

L'action solidaire a été poursuivie, au travers du CCAS, avec la mise en place d'une **mutuelle communale** ainsi que la **rénovation du logement d'urgence de l'espace Jacquart** qui traduisent là aussi la réalisation des promesses faites par la Municipalité.

Du côté des travaux, un large programme a été mené, par les Services Techniques ou par le biais d'entreprises. Ces travaux ont permis la création de **nouveaux logements**, le développement et l'extension de l'**éclairage public LED**, la réfection de **voiries, trottoirs et bâtiments communaux**, la rénovation d'une **passerelle**, les premiers aménagements au **Bois de Florimond**... Des projets innovants qui favorisent le développement économique du territoire et sa connexion avec les villes voisines.

D'autres moments festifs ont également mis en lumière notre ville qu'il s'agisse de la manifestation «Des Racines et des Hommes», du marché de St Nicolas ou bien encore des festivités du 13 juillet.

A n'en pas douter, les vœux prononcés début 2018 ont été tenus !

UN DISCOURS AU NOM DE LA VIE ASSOCIATIVE

Honoré d'être le représentant des associations harnésiennes, Robert Lorthios, président des Amis du Vieil Harnes, a débuté les prises de paroles.

Concernant le Musée d'Histoire et d'Archéologie, celui-ci a vu se concrétiser la nouvelle scénographie, valorisant les collections présentes. Puis il y a également eu la pose de la stèle comportant 245 noms d'Harnésiens morts durant la Première Guerre Mondiale.



Robert Lorthios, président des Amis du Vieil Harnes

Mais au-delà des Amis du Vieil Harnes, notre commune est forte de 130 associations, d'une diversité étonnante, avec plus de 3000 adhérents !

«Qu'elles permettent la détente, l'apprentissage ou la distraction, elles concernent tous les âges et réunissent des publics différents. C'est dire de leur importance et de leur impact sur la vie sociale au quotidien». En effet, «elles gommant le statut social, permettent l'apprentissage de

la vie en société, créent un lien en incitant au dialogue et en luttant contre l'isolement puis donnent le sentiment d'exister et de se sentir utile». De plus, «appartenir à une association, à un club, est une démarche d'adhésion, une volonté d'intégration, avec une démarche d'engagement citoyen».

Robert Lorthios a également tenu à remercier la Municipalité, pour son soutien moral, financier, humain et logistique, contribuant à la réussite de chaque événement.

Puis de conclure par : *«ce qui nous rassemble est tout de même bien plus important que ce qui nous divise, et nos associations peuvent en témoigner...»*



130 associations



+3000 adhérents



UNE FEUILLE DE ROUTE 2019 BIEN REMPLIE !

L'année 2019 ne manquera ni de densité, ni de dynamisme, car les projets sont nombreux !

Harnes est une ville qui se métamorphose et nombreux seront les domaines concernés.

La **vidéo-protection sera étendue** à tous les bâtiments scolaires et à quelques bâtiments communaux. Par ailleurs, un **plan de sécurisation de l'ensemble des abords des écoles** sera mené et favorisera la sécurité des enfants, des enseignants et des parents d'élèves.

Toujours dans le domaine de la sécurité, des **systèmes anti-intrusion** seront déployés sur les sites naturels sensibles pour éviter les dégradations.

Du côté des **travaux** : sur le plan sportif, le **terrain de tennis** intérieur du complexe Bouthemey / Maréchal sera complètement refait. Sur le plan scolaire, les derniers **remplacements des simples vitrages** des écoles seront effectués. De plus, des travaux de **réfection et de peinture** sont également prévus dans les écoles. Enfin, des nouvelles classes seront créées au groupe scolaire Barbusse afin de faciliter la poursuite du **dédoublé des classes**. Et du côté de la culture, la **médiathèque** verra s'achever les travaux et sera ouverte au public pour la rentrée 2019/2020.

Le **cadre de vie** général de la commune ne sera pas laissé pour compte. En effet, l'éclairage aux **LED** sera déployé sur l'ensemble du territoire communal et favorisera une économie d'énergie de plus de 30%. De plus, les **entrées de ville** seront aménagées et embellies, sans oublier les importants travaux de **voiries et de trottoirs** qui seront réalisés. Par ailleurs, le projet Euralens, qui va fêter ses 10 ans, va se poursuivre et notre **Bois de Florimond** verra l'achèvement de **nombreux aménagements** qui lui permettront de prendre toute sa dimension de parc urbain. Enfin, des efforts importants seront poursuivis quant à l'**embellissement de notre ville** et la **lutte contre les incivilités**. En témoigne d'ailleurs la **campagne de sensibilisation** destinée à lutter contre les dépôts sauvages et déchets jetés dans la nature. En parallèle, davantage de **mobilier urbain** sera installé, des **sacs à déjections** et des **cendriers de poche** seront également mis à disposition.

D'importants efforts seront réalisés sur le **stationnement et la circulation**, notamment afin de **sécuriser** certains axes et **diminuer la vitesse**. De plus, les travaux du **BHNS**, qui seront terminés pour le mois d'avril, permettront de proposer un nouveau service de mobilité aux usagers.

Sur le plan de l'**action sociale**, une **maison ouverte** sera créée dans le quartier Bellevue. Celle-ci favorisera

l'échange et l'entraide entre citoyens, et permettra l'émergence de projets portés par les habitants. Du côté de la **résidence autonomie Ambroise Croizat**, une **phase de rénovation** importante du bâtiment sera entreprise. Enfin, le **Conseil des Sages** va être instauré et permettra de recevoir les précieux avis des aînés sur la vie de notre commune (détails en page 3).

Concernant l'**aménagement urbain**, d'importants programmes de **construction de logements** (immeubles et maisons individuelles) vont débiter. On peut citer par exemple la destruction de l'ancien Match, et la construction de 23 logements, ou encore le démarrage de l'aménagement de la Zone de l'Abbaye avec plus de 200 logements créés à terme. De plus, la programmation de réhabilitation et de construction de logements par les bailleurs sera poursuivie. Enfin, un important programme de destruction de bâtiments vétustes va également démarrer et favoriser l'émergence de nouvelles implantations.

D'un point de vue **nouvelles technologies**, le déploiement de la **fibres** se poursuivra.

Ces projets sont rendus possible grâce à la **gestion rigoureuse et à la parfaite maîtrise des dépenses**. Celles-ci ont permis de dégager des marges de manœuvre importantes et ce **sans augmentation de la fiscalité locale, avec des taux inchangés depuis 2008, et sans non plus céder à la course à l'emprunt** (bien au contraire, l'endettement de la ville a diminué).

La densité de la feuille de route 2019 est un signe évident d'une ville en mouvement, une ville pour laquelle la majorité municipale s'investit jour après jour afin d'offrir à la population un projet de vie optimiste, durable, respectueux de nos racines et porteur d'innovations. Cette vision a pour essence même le développement économique, le progrès social et ce dans une approche durable, et a contribué à faire de Harnes un territoire de croissance.

Depuis 2008, les projets annoncés ont été concrétisés. La Municipalité a poursuivi la revitalisation du tissu économique et urbain, renforcé l'action sociale et solidaire, développé de nouveaux services à la population, et ce malgré un contexte économique difficile, sans oublier la tranquillité et la sécurité, qui sont au cœur des enjeux.

Les beaux projets à réaliser et à conforter sont encore nombreux et c'est pour cette raison que M. le Maire souhaite poursuivre son action au-delà de 2020 et sera candidat aux prochaines élections municipales !

LA MOTTE DU BOIS EN PLEIN ESSOR !



Vue aérienne de la ZAC de la Motte du Bois

Mi-janvier, un chantier de fouilles préventives a débuté en extension de la Zone d'Aménagement Concerté, à côté de l'entreprise Paprec. Au total, 3 semaines d'intervention auront permis de viabiliser 15 hectares de terrain, au gré de quelques découvertes historiques...

Prochainement, les 142 hectares de la ZAC vont s'étendre avec l'implantation de nouvelles entreprises en bout de site. Afin de faciliter le dépôt du permis de construire, la Communauté d'Agglomération a répondu à la demande de la Municipalité et a effectué des diagnostics archéologiques et pyrotechniques préventifs. A ce jour, deux blockhaus datant de la Première Guerre mondiale ont été découverts, sans conséquence sur les délais de fouilles.

PRIMELOG sera la première entreprise à investir les lieux, avec un bâtiment de 20 000m² à usage d'activités logistiques et administratives. La société prévoit la création potentielle de 100 emplois et proposera de louer ses locaux à une entreprise de distribution, e-commerce ou logistique pour des produits manufacturés...

En complément, des sociétés déjà présentes souhaitent étendre leurs activités, preuve que la ZAC est porteuse de développement économique...

UNE RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE SUR LA BONNE VOIE

Courant décembre, Olivier Rougé, Président de Noroxo, et les différents techniciens intervenant sur le site avaient convié notre Maire, Philippe Duquesnoy, et Christian Parsy, Directeur Général des Services, ainsi que des représentants de la CALL et de la DREAL, à une réunion de présentation de l'avancement des travaux de réhabilitation environnementale.

La chute de la dernière tour en septembre 2010 marquait la fin du démantèlement de l'usine pétrochimique.

Dès lors, il fallait définir le plan de remise en état environnementale, lequel fut validé par un arrêté préfectoral. Le 15 janvier 2018, les engins procédaient aux premières excavations. Au total, ce sont plus de 80 000 m³ de sol (ou de terres) qui seront excavés, traités, puis revalorisés d'ici la fin du 3^{ème} trimestre 2019, date estimée pour l'achèvement du traitement.

«Nous avons fait le choix d'un traitement thermique sur site pour les dérivés organiques (hydrocarbures...), ce qui évite les déplacements de plus de 800 camions.», explique Olivier Rougé. Plus coûteuse mais bien plus efficace, cette technique a nécessité l'alimentation du site en gaz de ville. L'extension du réseau sur 900 mètres par GRDF profitera aussi à la future exploitation de cette friche de 35 hectares. De son côté, la Municipalité se dit satisfaite de la bonne mise en place de ce processus et continue de suivre ce dossier avec la plus grande attention.



Réhabilitation environnementale du site de Noroxo



Denis, Pascal, Daniel, Maxence, Juliette, Marc et Didier

DES AGENTS AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ

La protection des biens et des personnes est une des priorités majeures de la Municipalité. Aussi, pour assurer cette mission, notre Ville s'est dotée en 2009 d'une Police Municipale. Au fil du temps, des Agents Relais Sécurité (ARS) sont venus compléter ses effectifs. Portrait de ces agents qui assurent au quotidien des missions de prévention.

Ils sont au nombre de 6. Marc, Didier, Daniel, Juliette, Pascal et Maxence sont ARS et reconnaissables à leurs blousons floqués. «Un ARS, kezaiko ?», nous interpellerez-vous. Un agent relais-sécurité remplit des missions de prévention et de surveillance, en respectant la législation et la réglementation en vigueur.

Leurs fonctions se veulent avant tout préventives. Ils interviennent toujours sous couvert du chef de service de la Police Municipale et sont gérés par Denis, un agent de la Police Municipale. Ils assurent la sécurité des enfants harnésiens et de leurs parents aux entrées et sorties des écoles. Ils sont alors renforcés par Colette et Tony, agents des Services Techniques. Ils sont également postés à des points fixes lors des manifestations d'envergure, telles que les vœux du Maire à la population, la fête foraine, la Fête Nationale, les quartiers d'été, le marché de Saint Nicolas, le tournoi international de judo. Vous pouvez aussi les apercevoir le jeudi matin sur le marché.

Par ailleurs, ils profitent chaque mois de la distribution de la Gazette sur toute la commune pour signaler aux services concernés tout problème pouvant nuire à la sécurité des habitants et usagers (nids-de-poules, dépôts sauvages, arbres cachant la visibilité...). Les ARS ne sont pas amenés à intervenir personnellement, mais à prévenir les services de Police Municipale ou de Police Nationale en cas d'incident ou d'accident.

De plus, ils épaulent les Services Techniques en cas de besoins et nettoient, une fois par mois, les cours et abords des écoles afin que les enfants bénéficient de conditions optimales.

Ces agents investis et concernés remplissent des missions toutes plus importantes et nécessaires les unes que les autres, afin de garantir aux habitants un cadre de vie des plus agréables.



PLAN VIGIPIRATE : LES AMÉNAGEMENTS SE PRÉCISENT

Notre Ville n'échappe pas au plan VIGIPIRATE, outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Ce dernier impose à la Municipalité de revoir les aménagements aux abords des écoles pour la sécurité des enfants, des accompagnateurs, du personnel enseignant et municipal.

Les services municipaux ont procédé à l'étude préliminaire. Ils ont établi un état des lieux des aménagements déjà mis en place, et ont émis plusieurs préconisations en vue d'une application stricte du plan Vigipirate. Toutes ces mesures ont été présentées à notre Maire, Philippe Duquesnoy, à l'Inspecteur d'Académie, et le s(er)ont aux directeurs des écoles, équipes pédagogiques et parents d'élèves élus.

Parallèlement, la Direction Générale des Services Techniques va missionner un bureau d'études, lequel sera chargé de lancer l'appel d'offres début mars. Les travaux devraient se dérouler durant les vacances estivales. Ainsi, le nouveau plan Vigipirate sera mis en application dès la rentrée de septembre 2019.

La présence des Agents Relais Sécurité (cf. p. 17) est maintenue aux entrées et sorties des écoles, tout comme les patrouilles de la Police Municipale. Des moyens matériels supplémentaires compléteront le dispositif existant. Aussi, du mobilier urbain et des barrières seront installés à proximité des établissements. Des zones 30 et piétonnes feront leur apparition ici et là. Les passages

piétons seront renforcés avec deux lignes rouges et des éclairages. Les stationnements seront neutralisés au niveau des pignons et façades des écoles. Enfin, les interdictions seront matérialisées par du marquage au sol ou encore du mobilier urbain.

La Municipalité compte également sur le civisme de chacun pour que la sécurité des écoliers soit l'affaire de tous !

EN CHIFFRES

166 POTELETS

8 PASSAGES PROTÉGÉS CRÉÉS

29 BARRIÈRES

572 MÈTRES LINÉAIRES (BANDES JAUNES)

120.853,44€ TTC COÛT TOTAL POUR LES ÉCOLES

RENTRÉE SCOLAIRE 2019 : À VOS AGENDAS !

La première année en classe de maternelle, tout comme en CP, est une étape majeure dans la vie de l'enfant ! Comme à l'accoutumée, l'inscription s'effectue en deux temps...

Dans un premier temps, le passage en Mairie est obligatoire pour la remise du certificat d'inscription, aux dates et horaires suivants, en vous munissant du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

- **Groupe scolaire H. Barbusse** : mardi 05/03 et mercredi 06/03, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- **Maternelle L. Michel et élémentaire J. Jaurès** : jeudi 07/03 et mardi 12/03, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- **Maternelle P. Langevin et élémentaire D. Diderot** : mercredi 13/03 et jeudi 14/03, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- **Maternelle A. France et élémentaire Joliot-Curie** : mardi 19/03 et mercredi 20/03, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- **Maternelle E. Zola et élémentaire L. Pasteur** : mardi 26/03 et mercredi 27/03, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Ensuite, rendez-vous directement à l'école, aux dates et horaires suivants, en vous munissant des photocopies du livret de famille, carnet de santé et du certificat d'inscription préalablement délivrée par la Mairie. La présence de l'enfant est recommandée pour la maternelle.

- **A. France** : mardi 02/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **P. Langevin** : lundi 01/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **E. Zola** : lundi 01/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **Maternelle H. Barbusse** : lundi 01/04, de 13h30 à 16h et mardi 02/04, de 8h30 à 11h30.
- **L. Michel** : vendredi 05/04, de 8h45 à 11h et de 13h30 à 16h.
- **J. Jaurès** : lundi 01/04, de 13h30 à 16h et jeudi 04/04, de 8h30 à 11h30.
- **Joliot-Curie** : lundi 01/04, de 8h30 à 11h30 et jeudi 04/04, de 13h30 à 16h.
- **D. Diderot** : jeudi 04/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **Elémentaire H. Barbusse** : lundi 01/04, de 8h30 à 16h et mardi 02/04, de 13h30 à 16h.
- **L. Pasteur** : vendredi 05/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Note : les demandes de dérogation doivent être déposées avant le 22 mars 2019. La commission est prévue le 1^{er} mai 2019 à 17h. Le service des Affaires Scolaires se tient à votre entière disposition au 03.21.79.42.79.

PERMIS PIÉTONS EN POCHE !



Chaque année, la Police Municipale sensibilise les écoliers harnésiens à la sécurité routière.

Courant janvier, deux agents ont initié les 179 CE2 aux dangers de la route en tant que piétons.

A pieds, les enfants, sans protection, sont plus vulnérables. Une minute d'inattention et un accident est vite arrivé !

Traverser sur le passage protégé en regardant à gauche, puis à droite et de nouveau à gauche, ainsi que rester éloigné du bord de la route sont autant de règles à respecter pour assurer sa sécurité.

Après la théorie, place à la pratique ! Les enfants ont bénéficié d'une balade urbaine et d'un «buggy brousse» (piste piétons) installé dans la cour de récréation. Alors, prudence !

Le guide du piéton en poche, place à la pratique !

EXPRESSIONS POLITIQUES

Harnes, un Avenir Durable et Solidaire.

Chacun le sait, notre présent, au niveau local est le produit de convergences multiples, le fruit de visions partagées, ou parfois la scorie d'avis divergents...

Les évènements malheureux, les potentialités de notre territoire, les projets porteurs d'espoirs, ont façonné notre réalité d'aujourd'hui.

Dans tous les cas il y a des continuités qu'il n'est pas juste de nier.

C'est le cas aussi de Harnes. **Harnes connaît en effet depuis 2008 une évolution qu'il est impossible de contester et ce dans de nombreux domaines.**

Nous avons pris des engagements, nous les avons tenus.

Nous avons une vision, nous l'avons proposée, partagée, et réalisée.

Nous avons à cœur de contribuer, à

notre modeste échelle, à offrir à notre territoire, à notre population, à nos enfants, un projet de vie optimiste, durable, respectueux de nos racines, mais aussi porteur d'innovations dans ce monde qui change si vite.

Nous faisons, chaque jour, en sorte que ce projet soit réalité.

Cette vision a pour essence même le développement économique, le progrès social et ce dans une approche durable.

Cette vision que nous avons partagé avec vous, aux côtés de notre Maire, Philippe DUQUESNOY, depuis 2008, a contribué à faire de Harnes un territoire de croissance garantissant à toutes et tous, une qualité de vie à long terme.

Nous avons depuis 2014 conforté les réalisations de notre premier mandat, suite auquel vous nous avez renouvelé votre confiance.

Nous avons depuis poursuivi la

revitalisation du tissu économique et urbain, renforcé l'action sociale et solidaire, développé de nouveaux services à la population malgré un contexte économique difficile.

Nous avons contribué et formalisé une ville où la tranquillité et la sécurité sont au cœur des enjeux.

Et tout cela, nous l'avons fait de façon responsable, avec une gestion saine et maîtrisée de nos finances.

Cette vision ne saurait s'arrêter aux portes de 2020, et forts de notre expérience acquise et de la qualité des projets précédents réalisés, nous pensons que le travail jusqu'à accompli doit être poursuivi, pour offrir aux Harnésiens et Harnésiennes un Avenir Durable et Solidaire.

Groupe majoritaire - Harnes, Un Avenir Durable - Parti Socialiste

Les vœux du maire, placés une nouvelle fois sous les signes de l'autosatisfaction et des annonces de l'important reste-à-faire, n'auront pas convaincus les Harnésiens présents, lesquels n'étaient pas très nombreux dans les rangs parfois clairsemés d'un public plutôt constitué d'amis politiques, de relations et de personnalités.

Dressant un bilan électoraliste en tentant de mettre en valeur son action, P.DUQUESNOY s'est félicité de sa gestion, du dynamisme commercial, du cadre de vie agréable et sécuritaire... À croire que nous ne vivons pas dans la même ville !

Sans surprise, il a également profité de cette réception pour annoncer publiquement sa décision de briguer un 3ème mandat lors des prochaines élections municipales.

Au printemps 2020, notre ville ne pourra pas rester sur la voie actuelle et devra bénéficier de profonds changements dans les orientations et dans la façon de gérer.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LE CHANGEMENT !

www.lhumaindabord-harnes.fr

Pour Harnes, l'Humain d'Abord !

Face à la crise sociale, fiscale et démocratique révélée par les Gilets Jaunes, Macron a lancé un « Grand débat national ». Les Français attendent du Président des actes, celui-ci leur répond par un énième numéro de communication.

Augmentation du pouvoir d'achat, baisse des impôts,

justice fiscale, référendum d'initiative citoyenne, proportionnelle, sécurité, unité nationale face à la submersion migratoire, etc. Notre pays souffre de l'hyper-communication du Président à laquelle plus aucun Français ne croit. Macron est au pouvoir : il peut et doit agir tout de suite !

Rassemblement National de Harnes

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Avis aux électeurs et électeurs européens : selon les termes de l'article L.9 du Code Electoral, **l'inscription sur les listes électorales de la commune est obligatoire afin de pouvoir voter.**

Les personnes non-inscrites ou ayant emménagé sur la commune durant l'année 2018 doivent entreprendre des démarches auprès de la Mairie.

Le délai d'inscription ayant été prolongé, les demandes seront reçues en Mairie jusqu'au samedi 30 mars 2019, lors d'une permanence prévue de 10h à 12h.

Néanmoins, pour éviter l'affluence, les électeurs ont intérêt à présenter leur demande dès que possible.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

1) d'une pièce d'identité (de préférence la

carte nationale d'identité ou la carte de séjour pour les personnes européennes) ;

2) d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou avec la circonscription du bureau de vote. Cette attache peut résulter, soit du domicile, soit de la résidence de plus de 6 mois, soit de l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} année consécutive.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé ;
- soit déposées par un tiers dûment mandaté.

Toute personne ayant changé de domicile sur Harnes est priée de se présenter au guichet n°5, en Mairie, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (avis d'imposition, loyer, taxe d'habitation, factures EDF/GDF/téléphone..).



HARNES S'ENGAGE POUR UNE VILLE PROPRE, ET VOUS ?

Dernièrement, la Municipalité a souhaité alerter et sensibiliser la population, au travers d'une campagne de communication «choc», destinée à lutter contre les dépôts sauvages et les divers déchets jetés dans la nature. En parallèle, d'autres actions vont être entreprises.

Si la collectivité a décidé de passer à la vitesse supérieure, c'est parce que les chiffres sont alarmants ! Chaque année, le ramassage des déchets représente un coût considérable, dépassant les 215.000 euros. Mais malgré cela, les problèmes subsistent.

C'est pourquoi la majorité municipale a décidé d'installer davantage de mobilier urbain, mais pas que.

A travers le Fonds de Travaux Urbains et la Gestion Urbaine de Proximité, des **poubelles** et **cendriers** vont être installés ici et là sur le territoire harnésien. Un **canisite** sera également installé derrière la Mairie, afin que les chiens puissent y faire leurs besoins.

De plus, courant février, des **porte-clés contenant un rouleau de sacs à excréments**, ainsi que des **cendriers de poche**, seront mis à disposition de la population à l'accueil de la Mairie.

En 2019, la Municipalité appliquera la tolérance 0 avec les pollueurs !

ETAT CIVIL

Naissances : Sofia SAID, née le 12 décembre - Oriana HENON SAVARY, née le 15 décembre - Soën KASPRZAK, né le 18 décembre - Rayann FROMONT, né le 18 décembre - Lyanna RUTA, née le 21 décembre - Alice PETITJEAN, née le 24 décembre - Baptiste BOËL, né le 27 décembre - Louis DELAVAL, né le 30 décembre - Hylan DELATTRE, né le 10 janvier 2019 - Nikita DUCHILIER, née le 4 janvier - Ruben MIKOLAJEWSKI, né le 5 janvier - Dereck LEROY, né le 4 janvier - Nathanaël ARBONNIER, né le 12 janvier - Jordan FERLICOT, né le 17 janvier - Jade ROBILLARD, née le 19 janvier - Enzo VERCLEYEN, né le 19 janvier.

Décès : Agnès FORATIER épouse de Christophe DELISSENNE, 52 ans - Pauline FAINE veuve de Mieczyslaw KOZIOL, 91 ans - Zygmund KONIECZNY, 89 ans - François BRENDEL, 94 ans - Fabienne LAURENT, 62 ans - Lucienne DESPREZ veuve de Henri WARTELLE, 87 ans - Germaine POTIER veuve de Michel SAUVAGE, 75 ans - Claudine FOURNELLE, 50 ans - Jean ESCUTNAIRE, 92 ans - Roger GUELMENGER, 74 ans.

Mariages : Samedi 19 janvier 2019 : Christelle LAURENT et Franck CAMUS.

RECENSEMENT 2019

Le recensement se déroulera dans notre commune **du 17 au 23 février 2019**. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. **Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,9 millions de personnes !** Un agent recenseur se présentera chez vous, muni de sa carte officielle, et vous remettra la notice sur laquelle figure vos identifiants. **Toutes les infos sur le site Internet de la ville : <https://www.ville-harnes.fr/site/recensement-de-la-population-2019/>**

ENQUÊTE INSEE

Du 4 au 26 février 2019, l'INSEE réalisera une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité, sur notre commune. Merci de réserver un bon accueil à l'enquêteur, muni d'une carte officielle.

DATES DES COMITÉS D'ATTRIBUTION DES PIC

Les dates des comités d'attribution des Projets d'Initiative Citoyenne sont les suivantes : 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 13 juin, 4 juillet, 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 5 décembre. Les dossiers doivent être transmis au plus tard 8 jours avant la date du comité d'attribution. Infos à la MIC, au : 03.21.67.43.10.

PERMANENCES DES ÉLUS

Il vous est possible de rencontrer les élus lors de leurs permanences.

Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la Mairie ou en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet, à l'adresse suivante :

<https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>

CONCILIATEURS DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice assurent leurs permanences, sur RDV, les mardis, mercredis et jeudis matin, de chaque semaine, à partir de 9h.

Veillez prendre RDV au 03.21.79.42.79.

LE PONT MAUDIT



Le pont reconstruit en 1920 après sa destruction par l'armée allemande

Chaque jour, le Pont Maudit, bel ouvrage métallique, situé sur la Départementale 917 voit passer des centaines de véhicules mais ses conducteurs seraient bien en peine d'en évoquer son Histoire qui fut loin d'être un long fleuve tranquille...

Entre 1746 et 1754 le canal de la Deûle était franchi à l'aide d'un bac. C'est en 1754 que débutèrent les travaux de construction d'un pont enjambant ce canal qui sera construit en briques et en grès à trois arches cintrées.

Edifié aux confins des villes de Harnes, Estevelles, Annay et Carvin, il s'appelait initialement «le Pont d'Artois». Durant les six années que durèrent les travaux qui nécessitèrent d'ailleurs le pavage en grès de la nouvelle route, la circulation se faisait sur l'ancien chemin avec une déviation par Pont à Vendin où se trouvait également un bac qui donnait lieu à la perception d'un droit de péage.

Une fois ce passage abandonné, peu après la fin des travaux, les Vendinois en ressentirent du dépit et un certain mécontentement car un impôt compensant les recettes perdues leur fut imposé. On le surnomma le «Pont-Maudit», appellation qui se perpétua jusqu'à nos jours.

On sait que l'entrepreneur de cet ouvrage rencontra beaucoup de difficultés provenant du lit de sable sur lequel reposaient les piliers dont l'ossature s'était affaissée et une réfection s'avéra nécessaire pour que le chantier aboutisse enfin.

En 1855, une restauration fut encore nécessaire et il y eut

aussi une nouvelle remise en état en 1913. En octobre 1918, les Allemands détruisirent le pont pour protéger leur fuite éperdue en direction de la Belgique.

Très vite, les armées alliées improvisèrent un passage pour le remplacer avec tonneaux et caillebotis. Deux ans plus tard, le pont fut reconstruit en ciment armé et, à proximité, s'installa un relais hippomobile, halte salutaire avant de prendre la route des Flandres.

Pour permettre de ralentir la progression des troupes germaniques, l'édifice fut à nouveau détruit en mai 1940 par les troupes françaises qui se repliaient après s'être vaillamment défendues. Pendant l'Occupation, un pont provisoire en bois installé par les troupes allemandes servait de lien entre les deux rives.

Deux faits saillants se produisirent entre 1942 et 1944 dans ses alentours :

Au tout début septembre 44, des résistants de la «Deuxième Compagnie» souhaitant entraver la retraite allemande réussirent à y mettre le feu mais les dégâts furent peu importants : le pont sera reconstruit assez rapidement en béton.

Le 9 novembre 1944, se rendant de Lille à Paris, le ministre des Finances du gouvernement provisoire, ancien résistant et ses trois collaborateurs y trouvèrent la mort, leur voiture ayant heurté un pylône avant de sombrer dans le canal où ils périrent noyés : navrante destinée...

MERDE !

Ça vous énerve ?
Nous aussi !

DEJECTIONS
CANINES
=
68€*

Harnes s'engage pour une ville propre !

* Montant majoré jusqu'à 450€


Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE



AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr

FACEBOOK : Harnes

TWITTER : VilleDeHarnes

FÉVRIER

8

CONCERT DES FAMILLES

Concert de l'Ecole de Musique
Centre Culturel J. Prévert, à 19h
Gratuit

13
14

SESSION DE GRAINES ET PLANTS

Association des Amateurs de Jardins des
Régions de Oignies, Hénin-Beaumont et Billy
Montigny
Le 13/02, de 9h à 12h, salle Chopin ; le 14/02,
de 9h à 12h, salle des fêtes

22

CARNAVAL INTERQUARTIERS

Salle Kraska, de 14h à 17h
Au programme : défilé des enfants, ateliers
créatifs, grimage, activités ludiques, structures
gonflables, spectacle de magie, sculpture de
ballons, goûter
Entrée gratuite. Déguisement des enfants
souhaité
Inscription à la MIC jusqu'au 15 février.
03.21.67.43.10
Il est demandé d'apporter une boîte de denrées
alimentaires non périssables, qui sera remise à
l'épicerie solidaire Pacte 62

23

WATERPOLO

SNH / Racing Club de France
Piscine Marius-Leclercq, à 21h

28

ODYSSÉE D'EURALENS

Salle des fêtes, à 18h
Informez les habitants et associations du
programme d'Euralens sur l'année 2019, et
invitez les bénévoles à participer ou à relayer les
actions
Contact : PIJ au 03.21.13.82.42

MARS

1^{ER}

CONCERT DE GOSPEL

Le groupe Gospel United, composé de 13 artistes, vous fera frissonner et vivre un moment inoubliable
Centre Culturel J. Prévert, à 20h30

Tarifs : 8,25€ (plein) / 5,15€ (réduit) / 3,10€ (malin)

Infos et réservations : Centre Culturel - jacques.prevert@ville-harnes.fr - 03.21.76.21.09. Prévente le jeudi matin

6

DANS LE CADRE DU PRINTEMPS DE L'ART DÉCO

Film et atelier pour découvrir un style typique des années folles (1920-1930)

Centre Culturel J. Prévert, à 14h (film) et 15h45 (atelier). Adultes et enfants +7 ans «Avril et le monde truqué» (film d'animation sur les dessins de Tardi). Atelier : réalisez et décorez des cartes Pop-Up, affiches, pochoirs... à la manière Art Déco. Tarif unique : 3,30€. Goûter et atelier gratuits sur réservation. Infos et réservations: Centre Culturel J. Prévert - jacques.prevert@ville-harnes.fr - 03.21.76.21.09.

2

REPAS DANSANT

Espérance Gym

Salle Kraska, à 19h

Couscous (18€ adultes, 12€ -12 ans) ou tartiflette (15€ adultes, 10€ -12 ans) + 1 boisson, salade, fromage

Animations et tombola

Infos et inscriptions jusqu'au 15/02 au 06.25.48.07.10 ou 06.01.30.86.28

9

WATERPOLO

SNH / Mulhouse

Piscine Marius-Leclercq, à 21h

22

CONCERT IRLANDAIS

FullSet assurera la 1^{ère} partie et sera suivi de Bow Brothers

Centre Culturel J. Prévert, à 20h30

Tarifs : 8,25€ (plein) / 5,15€ (réduit) / 3,10€ (malin)

Infos et réservations : Centre Culturel - jacques.prevert@ville-harnes.fr - 03.21.76.21.09. Prévente le jeudi matin

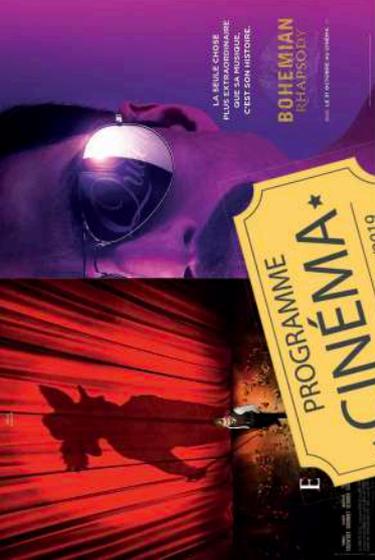
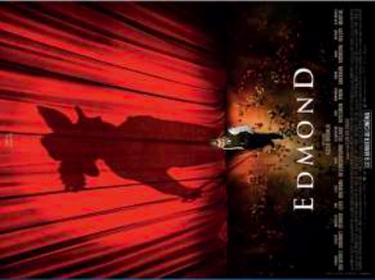
JUIN-JUILLET

30

9

SÉJOUR EN POLOGNE

Tradition et Avenir organise un séjour en Pologne : Varsovie, Torun et Gdansk. Voyage en avion, aller/retour Bruxelles-Varsovie. Départ de Harnes en bus. Séjour 10 jours / 9 nuits. Prix du séjour : 1160€ / personne. Programme et infos supplémentaires: Joseph Lutomski : 03.21.75.15.21 ou 06.23.31.47.80 - joseph.lutomski@wanadoo.fr. Raymond Gruszka : 03.21.20.32.88 ou 06.01.38.54.68 - rgruszka@numericable.fr



PROGRAMME
CINÉMA
 DU 05/02 AU 26/02/2019

Le 05/02

EDMOND (1h50)
 Mardi 05 - 18h

Du 06/02 au 12/02

BOHEMIAN RHAPSODY (2h15)
 Mercredi 06 - 14h
 Mercredi 06 - 17h
 Vendredi 08 - 21h

Du 13/02 au 19/02

LE RETOUR DE MARY POPPINS (2h11)
 Mercredi 13 - 17h
 Vendredi 15 - 14h
 Vendredi 15 - 18h
 Mardi 19 - 14h

MANGO (1h35)
 Mercredi 13 - 10h
 Mercredi 13 - 14h
 Jeudi 14 - 10h
 Jeudi 14 - 14h
 Samedi 16 - 14h
 Samedi 16 - 17h
 Dimanche 17 - 14h
 Dimanche 17 - 17h
 Mardi 19 - 10h

LES INVISIBLES (1h42)
 Vendredi 15 - 20h
 Samedi 16 - 20h
 Mardi 19 - 18h

Du 20/02 au 26/02

MINUSCULE 2 : LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE (1h32)
 Mercredi 20 - 10h
 Mercredi 20 - 14h
 Jeudi 21 - 14h
 Vendredi 22 - 14h
 Samedi 23 - 14h
 Dimanche 24 - 17h
 Mardi 26 - 14h

NICKY LARSON ET LE PARFUM DE CUPIDON (1h32)
 Mercredi 20 - 17h
 Vendredi 22 - 18h
 Vendredi 22 - 20h
 Samedi 23 - 17h
 Samedi 23 - 20h
 Dimanche 24 - 14h
 Mardi 26 - 18h



Tarifs :
 Plein tarif : 5€
 Tarif réduit* : 4€
 Mercredi, ciné vacances : 3,30€
 Groupe (à partir de 8) : 2,70€
 Participation de 1€ pour le Goûter.

Notes :
 * -18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, AAH
 Pass' Culture, adhérents Amicale des Communaux de Harnes.
 ** Pièce d'identité obligatoire